

BÂTIMENT - POITOU-CHARENTES

Les professionnels veulent construire un avenir durable

Il s'avaient en commun les mêmes préoccupations et pourtant ils avançaient chacun de leur côté.

Finalement, sous l'égide du cluster éco-habitat Poitou-Charentes, huit organisations professionnelles ont décidé de s'unir pour mieux construire l'avenir. C'est au cœur du salon des éco-industries que le cluster a réuni, le 29 septembre, ses partenaires pour signer la charte qui donne naissance à la Cicod, Coordination interprofessionnelle de la construction durable. « La Cicod a pour vocation de nous faire avancer dans l'éco-construction et la réhabilitation du patri-

moine local, présente Gérard Sutre, président de la Fédération française du bâtiment Poitou-Charentes. Notre objectif est de mettre en place un système de partage de bonne pratique pour faire évoluer le monde de l'éco-construction. Les uns et les autres menons des actions en faveur de l'habitat durable, la Cicod nous permet désormais de coordonner tous ces bons tuyaux. »

Mutualiser les actions

Au delà de favoriser les échanges entre les organisations professionnelles, la plate-forme collaborative Cicod s'appuie sur treize axes de travail.

« La signature de cette

charte marque le début d'une nouvelle collaboration qui s'inscrit dans la durée, insiste Bernard Bretaud, président du cluster éco-habitat. Elle pour but de favoriser la croissance d'activité dans ce nouveau secteur et pour cela nous proposons des lignes de conduites, comme la maîtrise des coûts, la qualité, la R&D, la formation, la communication collective... Aujourd'hui, les huit partenaires fondateurs de la Cicod s'engagent à créer de l'interactivité. » ♦

LDA

RÉCOMPENSES - POITOU-CHARENTES

Des trophées verts



Ségolène Royal, présidente de la Région, entourée des lauréats.

C'est un moment important, un symbole et une réalité. « Nous montrons ainsi les avancées en matière de développement durable », a annoncé Ségolène Royal, présidente de la région Poitou-Charentes, lors de la remise des trophées de la croissance verte et de l'innovation, vendredi 30 septembre. « Depuis 2004, la croissance verte est notre nouvelle frontière, nous inventons les produits du futur. » Pour leurs produits innovants justement, Novéol (86) avec leur éolienne à axe vertical et Exoes (16) avec une micro-centrale produisant chaleur et électricité ont été récompensés. Pour leur procédé innovant, Eco-éthanol (79) et Eklor (79), régulateur pour solaire thermique ont été honorés. Du côté de l'excellence sociale, le domaine de Dienné (86) et Métha Bel Air, unité de méthanisation (79) ont reçu un trophée. Cinq MC (16) a reçu la mention spéciale du jury et le salon de coiffure Hair Zen (86) est son coup de coeur. ♦